

# La gestion des terres excavées en Wallonie

*Enjeux et perspectives*

**COLLOQUE**

**LES DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION**

DE LA LÉGISLATION À LA PRATIQUE DES ENTREPRISES ACTIVES DANS LES TRAVAUX DU BÂTIMENT

**LE JEUDI 28 FÉVRIER 2013**

Moulins de Beez - 5000 Namur

[www.CCW.be](http://www.CCW.be)



**Confédération Construction  
Wallonne**

Construction, énergie & environnement

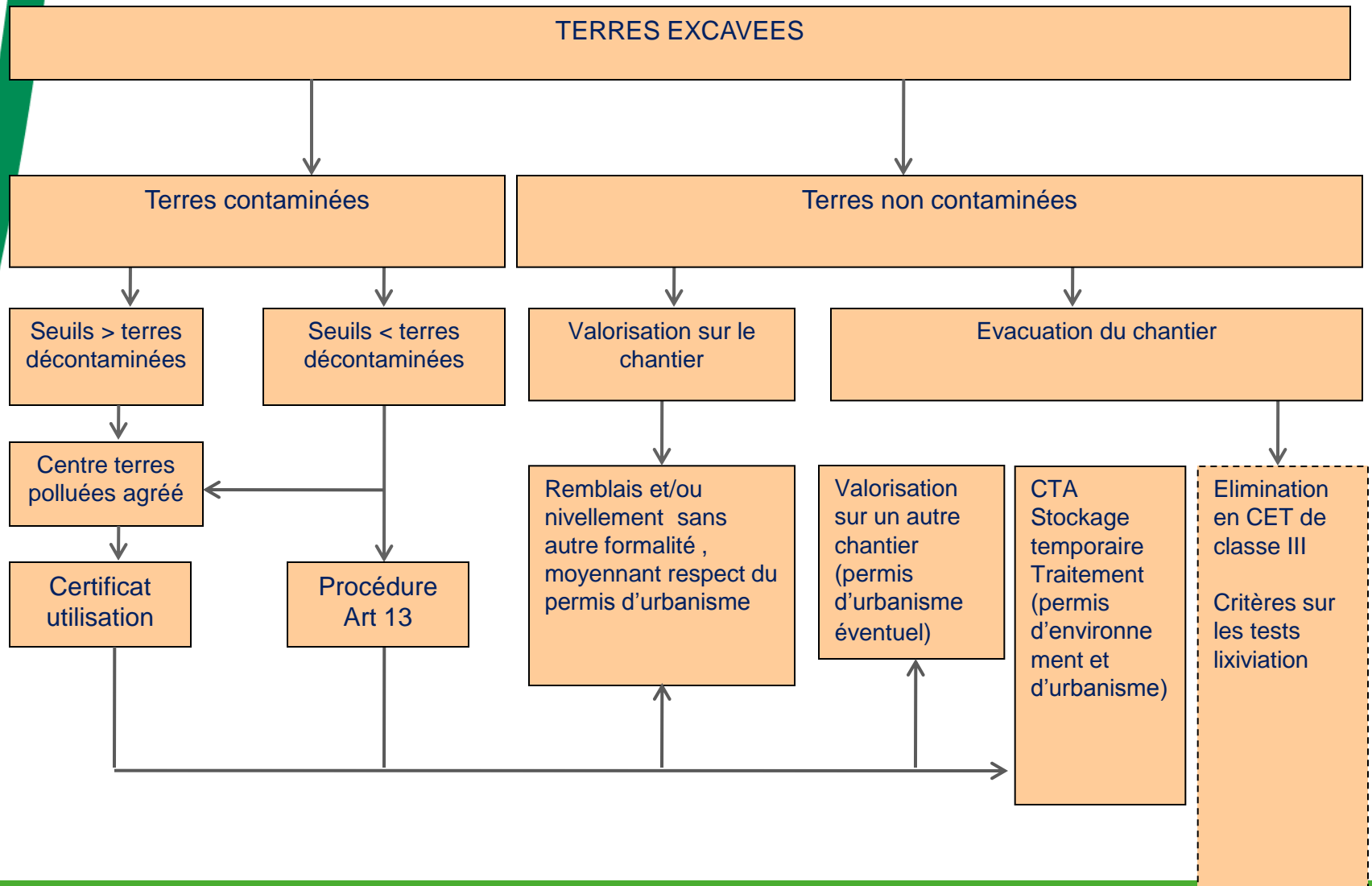
# CONTEXTE

## ARGW 14.06.01 favorisant la valorisation de certains déchets

- ✓ Terres de déblais (code 170504) = terres naturelles non contaminées caractéristiques Annexe II, point 1
- ✓ Terres décontaminées (code 191302) = terres décontaminées répondant aux caractéristique Annexe II, point 2
- ✓ Mode d'utilisation
- ✓ Enregistrement comme « valorisateur » (transporteur/collecteur)



# CONTEXTE

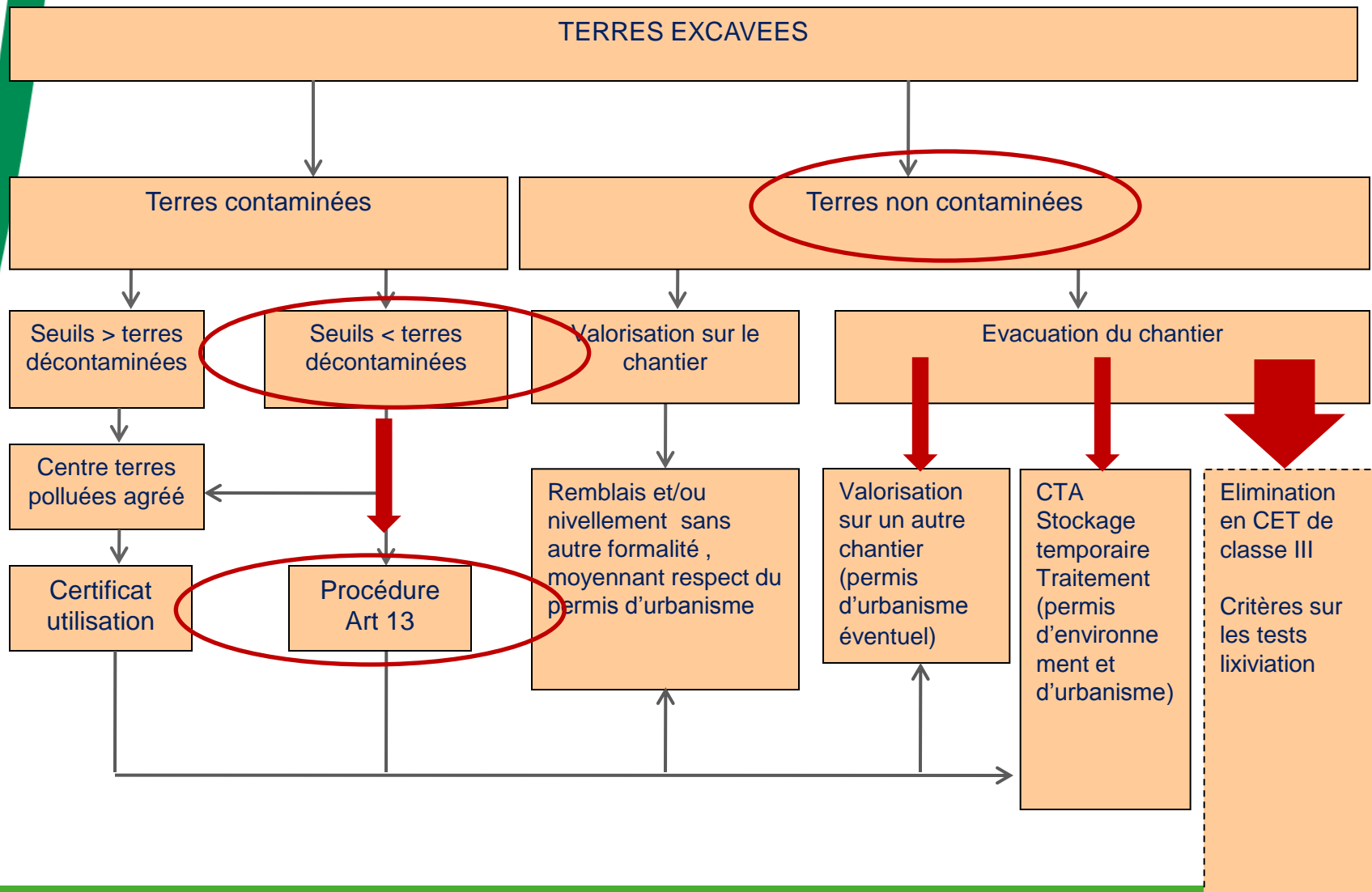


# CONTEXTE

- ❖ Absence de précision sur les cas dans lesquels il faut ou faudrait faire une analyse et à charge de qui
  - ❖ Critères de non contamination (Annexe 2 AGW 14/06/2001) problématiques selon une étude du CRR : 70 % des terres seraient contaminées
  - ❖ Pas de cadre réglementaire fixant les protocoles d'échantillonnages
- ➔ Coût de gestion des terres sous-estimé car pas ou mauvaise caractérisation des terres
- ➔ Insécurité juridique pour les entreprises qui deviennent « propriétaires des terres » lors d'un remblayage hors du site d'excavation
- ➔ Insécurité environnementale des mouvements de terre

**Cadre peu favorable à l'évolution du secteur de la valorisation des terres et plus particulièrement des terres non contaminées**

# CONTEXTE





# CONTEXTE

## DECRET « Sols » 5 décembre 2008

- ✓ Obligation d'assainir le sol pour l'exploitant ou le propriétaire  
Responsabilité objective

### Accentue le risque pour les entrepreneurs

- ✓ Distinction des normes selon le type d'usage des terrains et intégrant le bruit de « fond »
  - 1° Le type d'usage naturel (type I)
  - 2° Le type d'usage agricole (type II)
  - 3° Le type d'usage résidentiel (type III)
  - 4° Le type d'usage récréatif ou commercial (type IV)
  - 5° Le type d'usage industriel (type V)

### Plus de possibilité de valorisation

- ✓ Protocoles d'échantillonnages et d'analyses pour les sols



# QUESTIONS

- ✓ Faits générateurs du Décret « Sols ». Globalement sites à risque (activité classée, ancien site industriel, demande nouvelle... etc...)
  - = situations claires et sans risques pour les entreprises de construction intervenantes vu le monitoring
  
- ✓ Et le reste ?
  - terres présumées saines des chantiers hors les cas ci-dessus
  - = estimé à 90 % du volume excavé (8.000.000 tonnes par an en RW)
  
- ➔ Comment éviter une dispersion des pollutions via des mouvements de terres non contrôlés ?
  
- ➔ Comment conférer une valeur économique aux terres excavées dans un but de valorisation



# REPONSE ?

## Cadre réglementaire actuel

- ➔ On analyse tout à la réception
  - Temps d'attente et coûts induits non contrôlés
  - Coûts des analyses par charge transportée

➔ Flux perdus et où ?

= *Responsabilité de l'entrepreneur excavateur*





# REPONSE ?

➔ On caractérise avant l'excavation

- Pas de perte de temps
- Coûts d'analyses par lot de chantier
- L'appel d'offres contient une information détaillée – intégration des méthodes et des coûts dans le cahier des charges

= *Report responsabilité en amont vers MO*

➔ Système de traçabilité (du lieu d'origine jusqu'au lieu de destination)



Confédération Construction  
Wallonne

Construction, énergie & environnement

# Cas particuliers sans évaluation préalable

- ❑ Petits et micro – volumes
- ❑ Excavations non prévues
- ❑ Timing trop court



= Centre de regroupement  
(Se comportera comme un MO)



Confédération Construction  
Wallonne

Construction, énergie & environnement

# NOUVELLE REGLEMENTATION

- ✓ En préparation en RW via un arrêté d'exécution relatif à la gestion des terres excavées
  
- ✓ Principes réglementation flamande
  - Obligation de caractérisation en phase d'avant-projet
  
  - Système de traçabilité et contrôle jusqu'à la valorisation
  
  - Organisme(s) agréé(s) pour le suivi de la gestion des terres



# ENJEUX

- ✓ **Intégration** cahiers de charges techniques des résultats de caractérisation
  - ➔ qualité études des travaux d'excavation et de valorisation
  
- ✓ **Identification** en amont chantier(s) récepteur(s)
  - ➔ mutualisation des moyens d'exécution
  
- ✓ **Maillage** centre de stockage temporaire et de traitement
  - ➔ maîtrise des coûts de transport

# ENJEUX

- ✓ **Souplesse** procédure encadrant les mouvements de terres  
➔ adaptation aux réalités de terrain
- ✓ **Information et sensibilisation** des M.O. et entrepreneurs  
➔ augmentation qualité des dossiers de suivi
- ✓ **Développement expertise wallonne** « Experts et Laboratoires agréés Sols »  
➔ reconnaissance des procédures d'échantillonnage pour évacuation des terres excavées et maîtrise des coûts des analyses physico-chimiques








Centre de Recherches routières

**CRR**

Guide pratique

AMELIORATION DES SOLS  
POUR LE REMBLAYAGE DES  
TRANCHEES D'EGOUTS ET  
L'ENROBAGE DES TUYAUX



CRR avril 2009

Merci pour votre attention....

